

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
VIDE GRENIER DU 10 MAI 2026 à HERMELANGE (57)

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation est tenu à la disposition des services de police et de gendarmerie, des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pendant toute la durée de la manifestation. Après la manifestation et au plus tard dans le délai de 8 jours, le registre sera déposé à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de la manifestation.

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom _____

Né(e) le _____ Ville : _____ Département : _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Email : _____@_____

Titulaire de la pièce d'identité N° (Numéro de pièces d'identité) :

Délivrée le _____ par _____

N° immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur, ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal).

ATTESTATION ET REGLEMENT A TRANSMETTRE AVANT LE 30 AVRIL 2026 :

FOYER RURAL DE HERMELANGE
14 RUE DE L'EGLISE 57790 HERMELANGE
foyer.hermelange@gmail.com

RESERVATION EMPLACEMENT (Minimum 5 mètres) :

Nombre de mètre(s) linéaire(s) _____ X 1 € (un euro) = _____

Fait à _____ le _____

Signature

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
VIDE GRENIER DU 10 MAI 2026 à HERMELANGE (57)

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation est tenu à la disposition des services de police et de gendarmerie, des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pendant toute la durée de la manifestation. Après la manifestation et au plus tard dans le délai de 8 jours, le registre sera déposé à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de la manifestation.

Personne morale

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom _____

Représentant la Société/ Association/ (Raison sociale) : _____

N° de registre du commerce/des métiers : _____ de _____

dont le siège est au (adresse): _____

ayant la fonction de : _____ dans la personne morale.

Adresse du représentant _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Email : _____ @ _____

Titulaire de la pièce d'identité N° (Numéro de pièces d'identité) : _____

Délivrée le _____ par _____

N° immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur, être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce, tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal).

ATTESTATION ET REGLEMENT A TRANSMETTRE AVANT LE 30 AVRIL 2026 :

FOYER RURAL DE HERMELANGE
14 RUE DE L'EGLISE 57790 HERMELANGE
foyer.hermelange@gmail.com

RESERVATION EMPLACEMENT (Minimum 5 mètres) :

Nombre de mètre(s) linéaire(s) _____ X 1 € (un euro) = _____

Fait à _____ le _____

Signature